



PLAN DIRECTEUR

Priorités et mesures

An English version of this document is available.

K'áhshó got'íne xadā k'é hederí ʔedjhtl'é yeriníwē nı dé dúle.
Dene kádá

ʔerihł'ís Dēne Sų́líné yatı t'a huts'elkēr xa beyáyatı theʔą ʔat'e, nuwe ts'ēn yóftı.
Dēne sų́líné

Edı gondı dehgáh got'je zhaté k'éé edat'éh enahddhę nıde naxets'é edahłı.
Dene zhaté

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijähch'uu zhit yinohtan jı', diits'at ginohkhii.
Dinjii zhu' ginjik

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqłuta.
Inuvialuktun

Ć'đđ ǀǀŋ'ḄΔ° ǂǂǂǂǂ° Δđǂǂǂǂǂǂǂǂǂ, ǂǂ°ǂ°đ° ǂǂǂǂǂǂǂǂǂ.
Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.
Inuinnaqtun

kīspin ki nitawihtīn ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsīnān.
nēhiyawēwin

Tłıchq yatı k'èè. Dı wegodı newq dè, gots'o gonede.
Tłıchq

Langues autochtones
request_indigenous_languages@gov.nt.ca

Table des matières

Message de la présidente et de la chef de la direction.....	1
Objet du plan directeur.....	2
Nos progrès et notre impact.....	3
À propos de Prospérité TNO.....	7
Plan stratégique.....	11
Environnement opérationnel	13
Plan directeur 2025-2026.....	15
Objectifs et initiatives.....	15
Plan de rendement.....	19
Budget 2025-2026	23
Aperçu des financements reçus.....	23
Annexes.....	25

MESSAGE DE LA

Présidente et de la Chef de la Direction



Marie-Soleil Lacoursiere

Présidente

Nous sommes ravies de présenter le plan directeur de Prospérité TNO pour l'exercice financier 2025-2026, première étape de notre démarche stratégique étalée sur quatre ans. Le présent plan ne se résume pas à une simple feuille de route : il s'agit d'un appel à l'action qui met en exergue le rôle essentiel des entreprises aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) en cette période d'incertitude économique.



Joyce Taylor

Chef de la direction

Si le changement de climat politique – avec notamment la mise en place de droits de douane – complique la situation pour les entreprises ténaises et déstabilise ces dernières, cela témoigne de l'importance toujours plus grande du travail que nous accomplissons. Prospérité TNO est déterminée à fournir aux entreprises les outils, les stratégies et le soutien dont elles ont besoin pour que leurs activités florissent, en dépit des difficultés.

Les petites et moyennes entreprises sont le pilier de l'économie ténaise, en ce sens qu'elles stimulent l'innovation, qu'elles soutiennent les collectivités et qu'elles définissent notre identité. Le présent plan est conçu pour rendre ces entreprises autonomes en leur fournissant les ressources nécessaires pour qu'elles puissent s'adapter, croître et prospérer dans un environnement en évolution rapide.

Malgré les obstacles, nous entrevoyons des possibilités conséquentes à l'avenir. Nous sommes convaincus que la priorisation des nouvelles technologies, l'ouverture au marché national et le renforcement des partenariats permettront aux entreprises ténaises de se servir de ces obstacles comme d'un tremplin vers la croissance. Voilà pourquoi nos programmes les aideront à faire preuve d'innovation, à adopter des technologies de pointe et à explorer de nouveaux marchés au-delà des frontières du territoire.

Il est capital de s'adapter aux changements pour réussir. Le présent plan privilégie donc la souplesse en offrant aux entreprises les ressources nécessaires pour anticiper les bouleversements au sein de l'industrie et tirer profit des tendances émergentes. Nous poursuivrons notre étroite collaboration avec les entrepreneurs locaux, les chefs de file de l'industrie et les partenaires gouvernementaux afin de cerner des solutions créatives et de nous assurer que les entreprises ténaises sont correctement positionnées pour affronter l'avenir. Le chemin aura beau être sinueux, avec les appuis adéquats, nous veillerons à ce que les petites et moyennes entreprises restent le moteur de notre économie.

Nous vous remercions d'être à nos côtés dans cette aventure. Ensemble, nous donnerons aux entreprises des Territoires du Nord-Ouest les moyens non seulement d'aborder l'avenir, mais aussi de le façonner en toute confiance et avec détermination.

OBJET DU

Plan Directeur

Le présent plan directeur est une feuille de route pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, qui indique notre point de mire et comment nous comptons atteindre ce dernier.

Conçu comme une partie intégrante du cycle de planification, le plan directeur vise à s'assurer que les ressources financières et humaines sont affectées aux priorités absolues et qu'elles sont utilisées de façon efficace. Le plan directeur convertit les objectifs à long terme du plan stratégique quadriennal en initiatives, mesures et allocations budgétaires précises à mettre en place pendant l'exercice financier. Il permet de veiller à ce que les activités quotidiennes de Prospérité TNO respectent l'orientation stratégique générale de l'organisation, aidant ainsi celle-ci à progresser de façon stable pour atteindre ses objectifs.

Le plan a été préparé conformément au Cadre de planification et de responsabilisation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, tel que le prévoit l'article 21 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.



Nos progrès et notre impact

Depuis la création de
Prospérité TNO en **2005** :



Nous avons versé environ

130
MILLIONS \$



à quelque

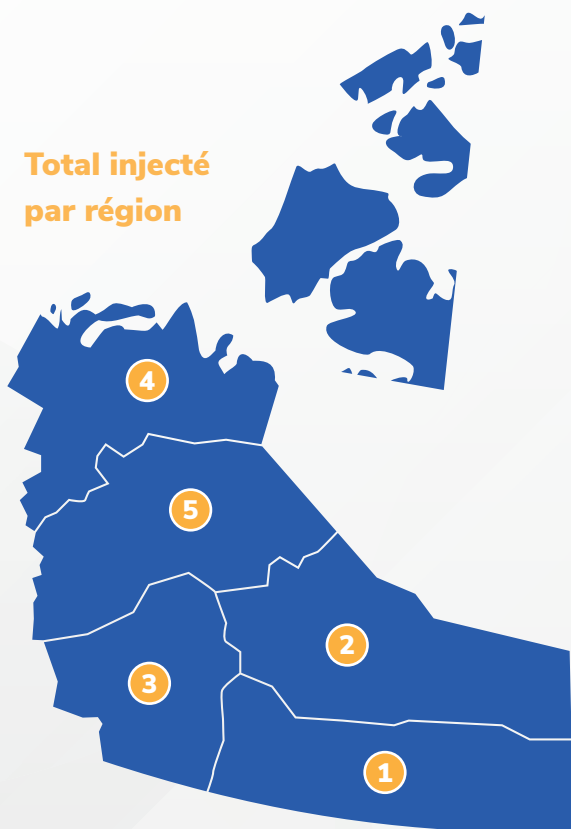
750
entreprises



et avons aidé à créer
et à préserver plus de

2 000 \$
emplois

Total injecté
par région



1 SLAVE SUD
52 MILLIONS \$
40 % DU MONTANT
TOTAL VERSÉ
NOMBRE D'ENTREPRISES 163

2 SLAVE NORD
31 MILLIONS \$
24 % DU MONTANT
TOTAL VERSÉ
NOMBRE D'ENTREPRISES 389

3 DEHCHO
21 MILLIONS \$
16 % DU MONTANT
TOTAL VERSÉ
NOMBRE D'ENTREPRISES 61

4 BEAUFORT-DELTA
16 MILLION \$
12 % DU MONTANT
TOTAL VERSÉ
NOMBRE D'ENTREPRISES 107

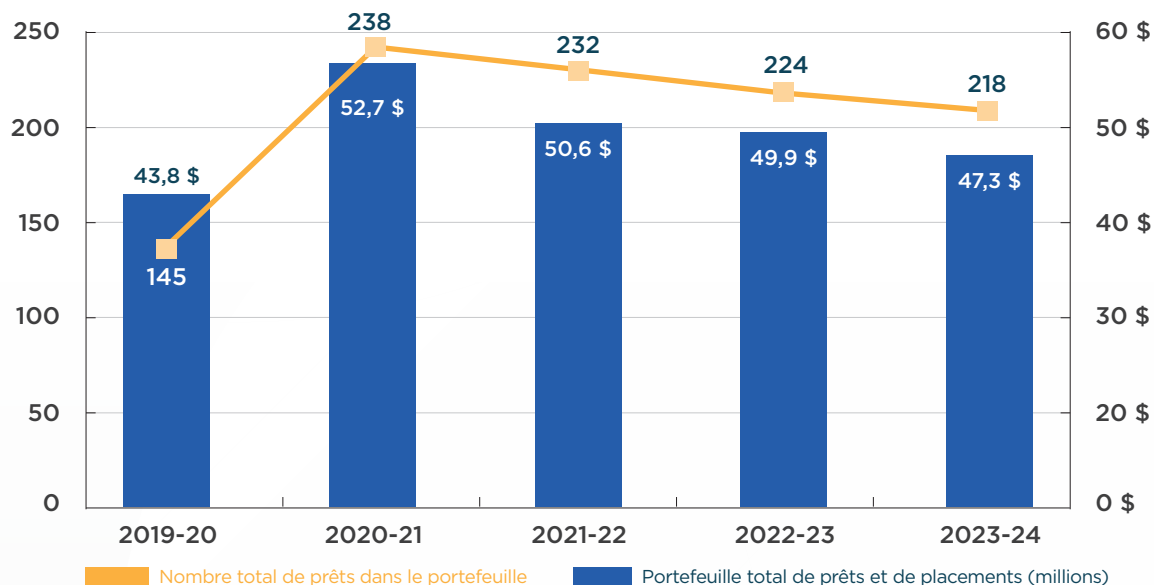
5 SAHTU
10 MILLIONS \$
8 % DU MONTANT
TOTAL VERSÉ
NOMBRE D'ENTREPRISES 28

TOTAL
130 MILLIONS \$
NOMBRE D'ENTREPRISES 748

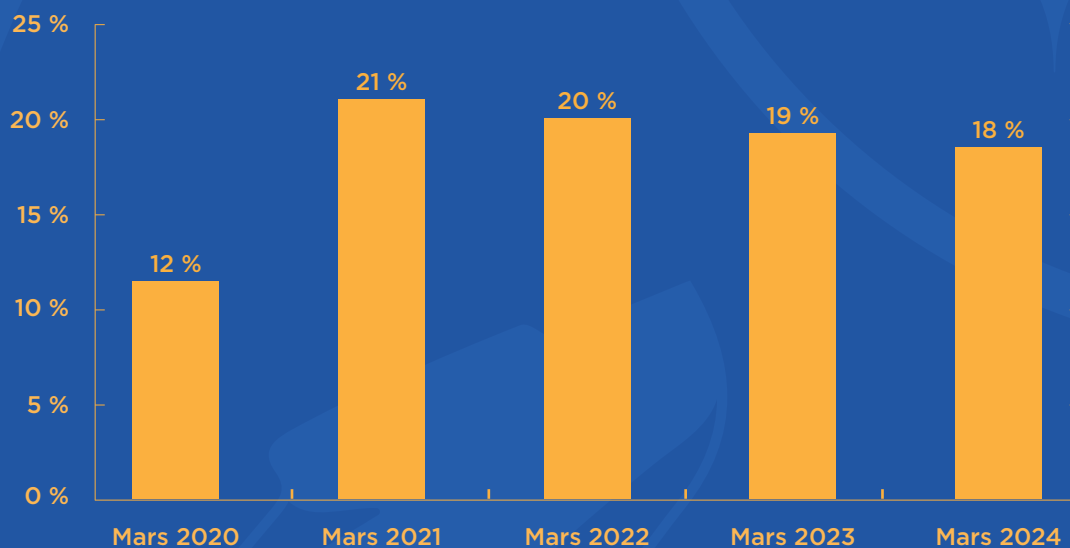
Les données concernent la période allant du 1^{er} avril 2005 au 31 décembre 2024.

TENDANCE SUR CINQ ANS

Portefeuille de prêts et de placements



Part des entreprises ténaises ayant contracté un emprunt auprès de Prospérité TNO



La part est calculée en divisant le nombre d'entreprises ténaises qui ont contracté un emprunt auprès de Prospérité TNO par le nombre total d'entreprises actives aux TNO déclaré par le Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS ET RENDEMENT

Au 31 décembre 2024, le portefeuille de prêts de Prospérité TNO était de **38,9 millions \$**

Les prêts non productifs correspondent à des prêts en souffrance ou présentant un risque élevé de non-remboursement, tandis que les prêts sous-performants sont considérés en souffrance en raison de remboursements manqués ou irréguliers, ou sont décrits comme étant non performants, même s'ils ne sont pas encore en souffrance, parce que l'emprunteur éprouve actuellement des difficultés financières. Aux fins de comparaison dans le temps, les prêts « non productifs » comprennent aussi bien les prêts non productifs que les prêts sous-performants.

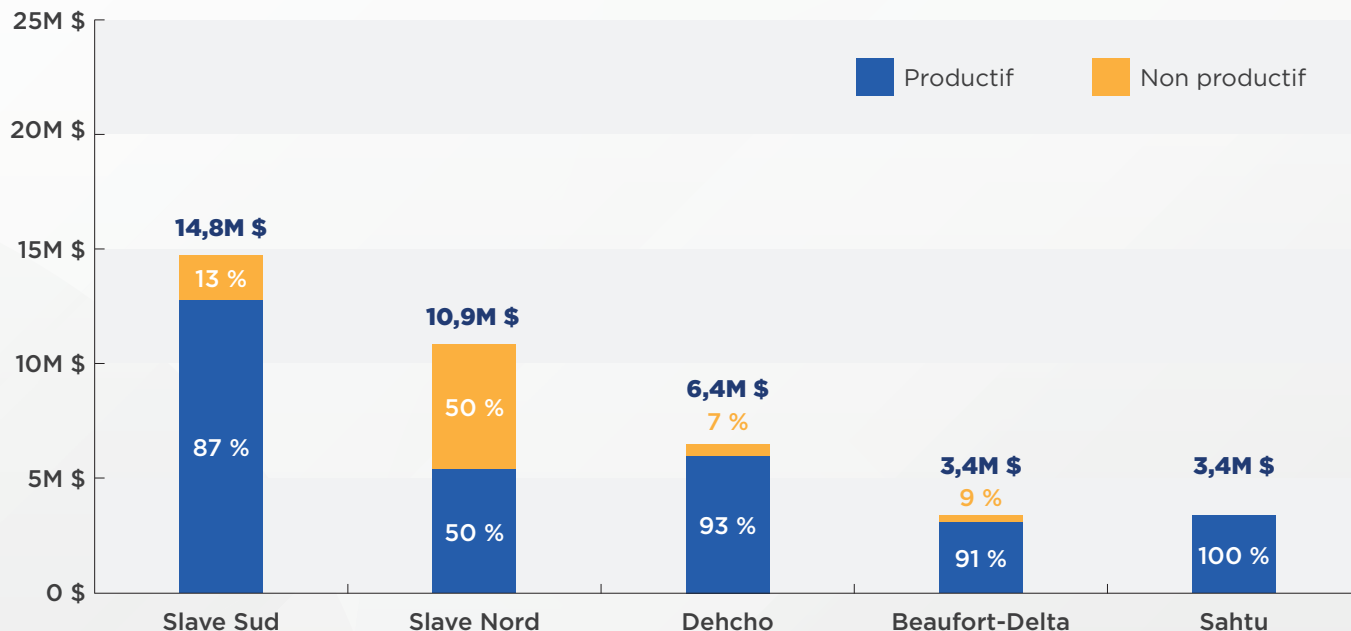
30,7
MILLIONS \$

correspondent à des prêts productifs (79 %)

4,9 MILLIONS \$
correspondent à des prêts non productifs (13 %)

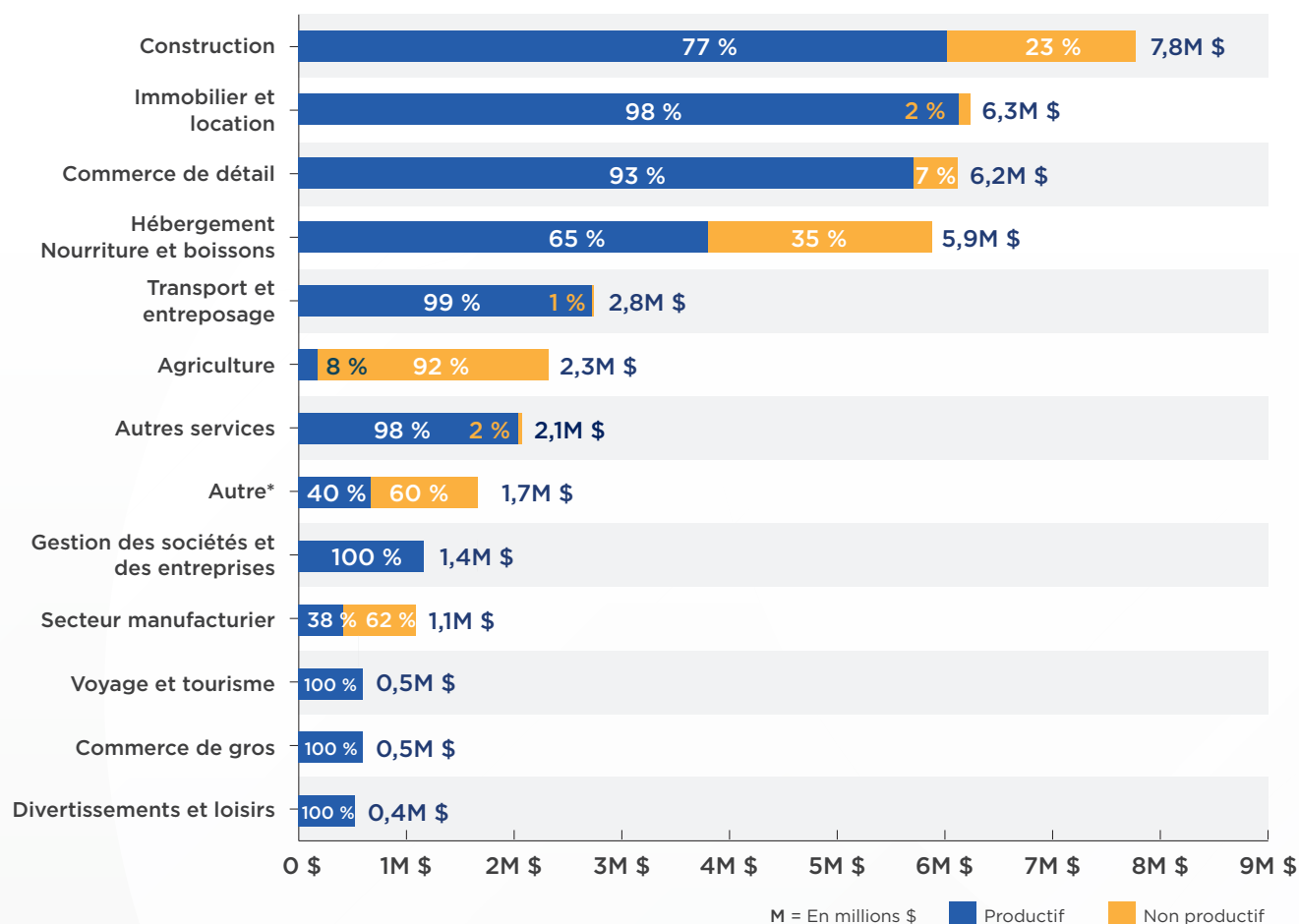
3,3 MILLIONS \$
correspondent à des prêts non productifs (8 %)

Prêts productifs et prêts non productifs par région



M = millions

Prêts productifs et prêts non productifs par secteur économique



*La catégorie « Autres » comprend les secteurs suivants : communications; pétrole et gaz; art et artisanat; services professionnels, scientifiques et techniques; finances et assurance; exploitation minière et exploration minière; services aux entreprises; industries de l'information et de la culture; soins de santé; pêche et exploitation de ressources fauniques; foresterie et exploitation forestière; services d'éducation.

Prospérité TNO facilite l'accès au financement pour les entreprises et fournit des aides non financières aux entreprises et aux entrepreneurs des TNO.

Le portail en ligne permet d'accéder facilement aux programmes de Prospérité TNO. Au total, **166** demandes ont été présentées.



445 interactions
(par courriel ou par téléphone)



165 rencontres
individuelles



27 séances de formation pour entrepreneurs,
avec un total de **56** participants

Les données concernent la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2024.

À propos de Prospérité TNO

Prospérité TNO, auparavant appelée la Société d'investissement et de développement des TNO (SID), est une société d'État appartenant au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) qui a été fondée le 1^{er} avril 2005.

L'organisation relève de la *Loi sur Prospérité TNO*, qui régit sa structure, ses fonctions et sa gouvernance. L'ensemble de ses activités et décisions sont guidées par les dispositions et le mandat décrits dans cette loi.

Un conseil d'administration composé de neuf membres est chargé de superviser Prospérité TNO, de fournir une orientation stratégique et d'assurer une gouvernance efficace. Ce conseil d'administration définit les politiques, établit les lignes directrices opérationnelles et supervise les programmes et les services de l'organisation.



PROSPÉRITÉ TNO

Mandat



Le mandat de Prospérité TNO est de soutenir les objectifs de développement économique du GTNO de manière à générer des retombées économiques positives pour les entreprises et la population des TNO des façons suivantes :



En encourageant la création et l'expansion des entreprises



En versant de l'aide financière aux entreprises



En investissant directement dans les entreprises



En informant et en soutenant les entreprises et les membres du public.

Ambition

Les entreprises prospèrent aux TNO, ce qui contribue à créer des collectivités dynamiques.



Mission

Contribuer à la création d'entreprises prospères et pérennes dans le Nord



en fournissant des financements sur mesure et un soutien spécialisé aux entreprises,

en facilitant les partenariats et en promouvant les possibilités d'investissement à tous les stades de l'activité.



Valeurs

Notre travail repose sur cinq valeurs fondamentales qui inspirent et façonnent toutes nos actions.



L'essor des TNO

Tous les gestes comptent. Nous nous efforçons, par nos activités, de mettre en place les conditions dont les entreprises ténoises ont besoin pour réussir, s'épanouir et réaliser leur potentiel. Nous sommes motivés par les résultats et appuyons la création d'emplois et d'occasions d'affaires qui insufflent vigueur et santé aux collectivités ténoises.



L'intégrité

Nous respectons nos engagements et prenons nos responsabilités. Nous tissons des liens et les enrichissons en communiquant de l'information de manière ouverte et transparente. Nous nous conformons aux lois, règlements, politiques et processus applicables.



Le respect et l'inclusion

Nous sommes prévenants et garantissons le traitement équitable et digne de chaque personne. La diversité nous tient à cœur, ainsi que la création d'un environnement où chacun se sent valorisé et intégré.



L'innovation et l'adaptation

Nous acceptons les idées nouvelles et les perspectives diverses, mais faisons toujours preuve d'adaptabilité et de souplesse dans notre approche. En encourageant la créativité et l'innovation, nous explorons et proposons en permanence des solutions qui améliorent les résultats pour nos clients, nos partenaires, nos intervenants et les collectivités.



L'accent stratégique

Nous sommes déterminés à adopter une approche stratégique et tournée vers l'avenir, en prenant des décisions fondées sur des données probantes et des informations pertinentes. Grâce à une soigneuse analyse des tendances et à l'anticipation des possibilités et difficultés à venir, nous faisons preuve de prévoyance dans notre planification pour assurer le succès et la pérennité de nos clients, des collectivités et de l'organisation.

Programmes et services

Prospérité TNO offre un soutien complet aux entrepreneurs et aux propriétaires d'entreprises des TNO, et ce, quel que soit le stade où ils se trouvent, au moyen de divers programmes et services pour les aider à surmonter les défis et à saisir les occasions qui se présentent à eux : financement, aide à la transition numérique, formation, orientation, et outils et ressources.

Cycle de vie d'une entreprise							
	Pré-démarrage	Démarrage	Croissance	Établissement	Expansion	Maturité	Sortie (transfert)
FINANCEMENT PAR EMPRUNT							
• Prêts à terme		✓	✓	✓	✓	✓	✓
• Autres solutions de financement		✓	✓	✓	✓	✓	
FINANCEMENT PAR ACTIONS							
• Capital d'investissement		✓	✓	✓	✓		✓
• Filiales				✓	✓	✓	
PROGRAMME SOUTIEN À L'ADOPTION DU NUMÉRIQUE							
• Fonds consacré aux projets accélérant l'adoption du numérique (FCPAAN)			✓	✓	✓		
• Financement supplémentaire au titre de l'Initiative pour l'adoption du numérique dans le Nord (CanNor)			✓	✓	✓		
SERVICES AUX ENTREPRISES							
• Conseils	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
• Outils et ressources	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
• Séances de formation et événements pour entrepreneurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Financement par emprunt : Prospérité TNO propose des options de financement par emprunt pour permettre aux entreprises de démarrer, de croître et de prospérer. Les facilités de crédit comprennent les prêts, les lettres de crédit de soutien et les garanties de fonds de roulement.

Financement par actions : Prospérité TNO agit en tant que partenaire en fournissant un soutien en matière d'investissement et de gestion grâce à son programme de capital d'investissement. Par l'intermédiaire de son programme des filiales, elle investit également dans des initiatives communautaires et des entreprises qui créent des emplois, soutiennent les artistes et les artisans locaux et fournissent des biens et des services aux collectivités.

Programmes de soutien à l'adoption du numérique :

Prospérité TNO aide les entreprises à adopter de nouvelles technologies numériques et à asseoir leur présence en ligne par l'entremise du Fonds consacré aux projets accélérant l'adoption du numérique (FCPAAN) ainsi qu'au moyen de l'Initiative pour l'adoption du numérique dans le Nord, qui donne accès à des financements supplémentaires de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor).

Services aux entreprises : Prospérité TNO dispose d'une équipe d'experts qui offre des conseils et du soutien aux entrepreneurs et aux propriétaires d'entreprises. Le centre de services aux entreprises offre en outre des ressources, ainsi que des webinaires et ateliers gratuits.

Plan stratégique

Prospérité TNO a récemment dévoilé son nouveau plan stratégique qui s'étalera sur quatre ans, d'avril 2025 à mars 2029.

Il s'agit d'un cadre de travail exhaustif conçu pour aider les entreprises des TNO, non seulement à survivre, mais aussi à prospérer. Au-delà de chercher à renforcer la résilience des entreprises locales, le plan stratégique vise à soutenir activement leur croissance et à s'assurer de leur réussite à long terme. Le plan stratégique suit une approche plus personnalisée afin de répondre aux besoins uniques de chaque entreprise et de favoriser des progrès conséquents.

L'acceptation du changement et de l'innovation est au cœur de ce plan. Le recours aux nouvelles technologies et à l'apprentissage continu – au sein des entreprises comme dans l'ensemble du territoire – sera un élément clé qui permettra de renforcer les capacités et de stimuler la croissance. En aidant les entreprises à prendre le virage technologique et en promouvant la culture de l'apprentissage, Prospérité TNO aspire à maintenir leur compétitivité ainsi que leur capacité d'adaptation dans un monde en rapide évolution.

Le plan stratégique vise essentiellement à créer une économie solide, où les petites et moyennes entreprises sont en mesure de croître, de développer un avantage concurrentiel et de prospérer. Le fait de collaborer avec nos partenaires nous permet de nous assurer que les entreprises continueront de jouer un rôle primordial dans la vitalité et l'avenir de nos collectivités.

Les priorités et objectifs figurant dans le pan stratégique concentrent les efforts de Prospérité TNO dans quatre domaines clés visant à appuyer l'ambition et la mission de l'organisation.



Environnement opérationnel

L'année dernière, nous avons pris en compte plusieurs facteurs lors de l'établissement du plan directeur pour l'exercice financier 2025-2026.



Incertitude politique et économique

Au cours de l'année écoulée, les petites entreprises des TNO et du Canada ont fait face à une incertitude politique et économique grandissante. Au-delà des difficultés persistantes, telles que l'inflation et les perturbations qui mettent à mal les chaînes d'approvisionnement, la menace des droits de douane s'ajoute à la liste, faisant monter les tensions politiques et suscitant l'imprévisibilité du commerce transfrontalier. Parallèlement, les changements au sein du gouvernement, l'évolution des politiques et la modification de la réglementation accentuent le sentiment d'instabilité, et les propriétaires d'entreprises doivent nager en eaux troubles.



Pénuries de main-d'œuvre et de travailleurs qualifiés

Ces pénuries continuent de s'accroître, car le recrutement et le maintien en poste constituent des problèmes majeurs pour les petites et moyennes entreprises. Les travailleurs qualifiés déménagent de plus en plus dans le sud du pays, où le coût de la vie est plus faible et les salaires plus compétitifs. Le manque de logements et le risque de voir les employés formés saisir d'autres occasions d'emploi ne font que compliquer la situation.



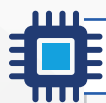
Pressions budgétaires pesant sur le gouvernement

Le GTNO subit des pressions budgétaires découlant de plusieurs facteurs concurrents, à savoir la hausse des coûts, la limitation des ressources et la demande croissante de services publics. Plusieurs défis actuels, tels que les effets du changement climatique, les besoins en infrastructure et le coût croissant de la vie, exacerbent ces pressions et drainent davantage les ressources gouvernementales. Nous sommes donc face à un besoin accru de gestion financière stratégique, afin d'assurer la pérennité des services publics, tout en jonglant avec les autres priorités à respecter dans le cadre du budget territorial.



Nouvelle législation

La Loi sur Prospérité TNO, entrée en vigueur en février 2024, comprend neuf modifications destinées à renforcer la capacité de l'organisation à répondre aux besoins des entreprises et à leur proposer des solutions flexibles. Les modifications contenues dans cette loi doivent désormais se traduire par une mise à jour du règlement et des politiques applicables, afin de faciliter la mise en œuvre des changements à apporter aux programmes.



Nouvelles technologies

Les nouvelles technologies et les technologies émergentes progressent à un rythme inédit, et transforment radicalement le paysage dans lequel évoluent les petites et moyennes entreprises. Certaines innovations comme l'intelligence artificielle, l'automatisation et l'analyse poussée de données redessinent le mode de fonctionnement des entreprises, offrant ainsi de nouvelles possibilités d'accroître l'efficacité, la croissance et la mobilisation des clients. Ces bouleversements rapides apportent toutefois leur lot de défis et mettent toujours plus en évidence la nécessité pour les entrepreneurs de protéger et d'exploiter leur propriété intellectuelle pour conserver leur avantage concurrentiel et préserver les innovations dont ils sont à l'origine.

Plan directeur

2025-2026

Objectifs et initiatives

Si les objectifs et initiatives sont fixés dans le cadre du plan stratégique quadriennal, les mesures et initiatives propres au prochain exercice financier figurent dans le présent plan directeur.

1

OBJECTIF N° 1 : Prospérité TNO propose des prêts financiers et effectue des investissements stratégiques, ce qui lui permet d'augmenter et de renforcer son portefeuille.

1A – Élargir et renforcer les aides financières pour les entreprises ténoises

Mener des échanges avec les parties prenantes pour modifier la réglementation relative aux limites de prêt et aux taux d'intérêt variables, et rédiger une ébauche de ces propositions de modifications aux fins d'examen par les ministères compétents du GTNO.

Cerner les potentielles sources de financement et d'investissement, effectuer des évaluations et poursuivre les occasions les plus prometteuses.

1B - Increase strategic lending and diversify lending

Élaborer et évaluer une grille des frais à facturer pour les services, et proposer des options lors des échanges avec les parties prenantes. Mettre à jour le cadre régissant les examens stratégiques annuels régionaux et sectoriels, et piloter sa mise en œuvre. Inclure la haute direction dans les réunions et comités stratégiques interministériels.

1C – Renforcer le rendement du portefeuille de prêts et d'investissements

Faire appel à des experts externes pour concevoir un cadre exhaustif de gestion des risques à long terme, tout en renforçant les capacités internes en la matière. Effectuer une première évaluation pour cerner, évaluer et hiérarchiser les risques. Établir et mettre en œuvre des stratégies continues d'atténuation des risques, en veillant à surveiller et à ajuster régulièrement les mesures de contrôle.

MESURES DU RENDEMENT :



- Mise à jour du cadre régissant les examens stratégiques
- Mise à jour du cadre de gestion des risques
- Montant total de l'aide financière versée
- Nombre d'entreprises bénéficiant d'une aide financière
- Nombre d'emplois créés et conservés
- Rapport prêt/valeur
- Pourcentage de prêts non productifs ou sous-performants par rapport au portefeuille total
- Modification de la réglementation relative aux limites de prêt et aux taux d'intérêt à fournir au ministère de la Justice

2

OBJECTIF N° 2 : Prosper NWT builds the non-financial business support ecosystem, helping to fill gaps through targeted supports.

2A – Renforcer les capacités des entreprises ténaises par l'éducation et la formation

Créer, mettre à profit et offrir des webinaires adaptés au Nord, qui abordent les notions fondamentales clés des affaires, comme la finance, le marketing et le commerce en ligne. Collaborer avec des organismes externes pour offrir des formations et des webinaires spécialisés.

2B – Aider les entreprises à adopter de nouvelles technologies et de nouveaux outils, et soutenir l'innovation

Mettre à exécution le Programme de soutien à l'adoption du numérique et affecter les fonds mis à disposition par CanNor. Collaborer avec les partenaires pour offrir des formations et des ressources aux entreprises ténaises au sujet des nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle.

2C – Offrir un soutien et des conseils personnalisés aux entreprises

Lancer un système de prise de rendez-vous en ligne afin de fournir un soutien personnalisé. Créer un arbre décisionnel pour évaluer les besoins des clients et fournir une aide ainsi que des ressources sur mesure. Étoffer la gamme d'outils et de ressources mise à la disposition des entreprises sur le site Web.

MESURES DU RENDEMENT :



- Nombre de séances d'apprentissage pour entrepreneurs et nombre d'inscrits, notamment par type (domaines de base et spécialisés)
- Pourcentage de nouveaux bénéficiaires de prêts participant aux séances d'apprentissage pour entrepreneurs
- Entreprises adoptant de nouvelles technologies et de nouveaux outils (nombre et montant)
- Nombre de réunions avec les clients
- Nombre d'interactions avec les clients et de réponses aux demandes



OBJECTIF N° 3 : Prospérité TNO promeut la sensibilisation et l'accessibilité grâce à ses programmes et services.

3A – Poursuivre le renforcement de la marque

Élaborer et déployer une stratégie de contenu qui met en avant la pertinence de Prospérité TNO à l'aide des médias sociaux, d'études de cas et d'histoires de réussites. Former les nouveaux membres du personnel au développement de la marque, et créer et maintenir un répertoire des ressources créatives. Mener des campagnes optimisées par courriel et sur les médias sociaux et mettre au point un aperçu de leur impact afin de communiquer les résultats clés et l'impact de l'organisation aux intervenants.

3B – Accroître la sensibilisation auprès des entrepreneurs autochtones et régionaux et favoriser l'accès à l'organisation

Diffuser des publicités et des campagnes promotionnelles ciblées dans les collectivités à l'échelle régionale, à l'aide des médias locaux, lors d'événements communautaires et sur les canaux numériques. Former des partenariats avec les organisations autochtones afin d'accroître les échanges avec leurs membres et d'améliorer le soutien qui leur est offert. Participer activement à des événements de développement des entreprises au sein des collectivités à l'échelle régionale.

3C – Améliorer la prestation de services dans les régions

Évaluer l'actuel accord de services conclu avec le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) en déterminant les possibilités d'amélioration et les changements à proposer. Établir des normes minimales de service claires et former les représentants régionaux afin de garantir le respect de ces normes. Examiner et évaluer les ressources et les outils afin de rendre plus efficace le processus de décision concernant les prêts.

3D – Favoriser des relations solides avec les clients

Créer et lancer un sondage en ligne visant à évaluer les besoins et la satisfaction des clients. Mettre à l'essai un système de gestion des relations avec la clientèle et entamer l'élaboration d'un cadre régissant les échanges avec les clients.

MESURES DU RENDEMENT :



- Nombre de séances sur le site web
- Nombre d'abonnés aux communications électroniques
- Nombre d'abonnés aux médias sociaux

- Nombre de demandes de participation aux programmes – total des entrepreneurs autochtones et régionaux
- Indice de satisfaction des clients
- Indice de recommandation nette*

* L'indice de recommandation nette est une mesure utilisée pour évaluer la fidélité des clients. Il est basé sur la réponse des clients à une question leur demandant dans quelle mesure ils sont susceptibles de recommander une entreprise, un produit ou un service à d'autres personnes, sur une échelle de 0 à 10. Cet indice permet aux entreprises d'évaluer la satisfaction globale et la fidélité de leurs clients.

4

OBJECTIF N° 4 : Prospérité TNO est une organisation dynamique et axée sur l'apprentissage. Elle favorise cet état d'esprit au sein du secteur des affaires.

4A – Favoriser l'apprentissage continu à l'interne et à l'externe

Surveiller et soutenir les initiatives de formation et de perfectionnement professionnel du personnel. Cerner et promouvoir proactivement des programmes de formation ciblés pour les membres du conseil d'administration, le personnel et les clients, tout en veillant à ce que cela corresponde aux tendances émergentes dans le monde des affaires, aux nouvelles technologies et à l'évolution des besoins.

4B – Créer un environnement de partage des connaissances

Cerner les principaux domaines spécialisés d'intérêt et organiser des séances de formation à destination du public interne et externe. Mettre au point une plateforme centralisée de ressources donnant au personnel et aux clients accès aux ressources et aux outils, y compris du matériel de formation.

4C – Renforcer la capacité de l'organisation à prendre des décisions stratégiques et fondées sur des données

Déterminer, évaluer et mettre en place des outils de collecte et d'analyse des données afin de suivre les principales mesures de rendement, de surveiller les tendances et de produire des analyses qui appuient la prise de décisions axées sur des données probantes, tout en optimisant les activités, les programmes et les services. Assurer une gouvernance organisationnelle solide.

Remarque importante :

Même si certaines mesures s'appliquent à plusieurs objectifs, chacune d'entre elles est placée sous un seul objectif afin d'éviter les chevauchements et de garantir plus de clarté.

MESURES DU RENDEMENT :



- Définition des exigences en matière de formation et de certification en fonction du rôle
- Pourcentage du personnel ayant suivi des cours de formation ou obtenu des certifications
- Nombre de formations suivies par le personnel
- Centralisation des ressources et outils d'apprentissage destinés aux publics internes et externes
- Utilisation des outils de collecte et d'analyse des données et élaboration de tableaux de bord
- Respect des exigences concernant le nombre de réunions du conseil d'administration et du nombre d'administrateurs

Plan de rendement

Nous utiliserons des indicateurs de rendement clés (IRC) pour mesurer et surveiller notre progression en vue d'atteindre les objectifs du plan stratégique quadriennal, qui s'étend d'avril 2025 à mars 2029. Établies sur la base de prévisions bien étayées et tenant compte de divers facteurs, telles que la situation environnementale et la réalité du marché, les cibles de rendement feront l'objet d'un suivi ainsi que d'un rapport pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Nous utiliserons des indicateurs de rendement clés (IRC)

Les IRC désignent des indicateurs mesurables destinés à aider Prospérité TNO à suivre sa progression en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques et à évaluer l'efficacité de ses programmes.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Si le plan directeur fixe des cibles à court terme pour chaque exercice financier, la réussite au plus long cours de Prospérité TNO dépendra des résultats escomptés suivants, tels que définis dans le plan stratégique quadriennal.

1

Objectif n° 1 : Prospérité TNO propose des prêts financiers et effectue des investissements stratégiques, ce qui lui permet d'augmenter et de renforcer son portefeuille.

- Augmentation du pourcentage des ressources financières allouées par Prospérité TNO.
- Financement accru pour les entreprises ténaises, en particulier dans certains secteurs.
- Financement d'un plus grand nombre d'entreprises de taille moyenne et de projets plus importants par Prospérité TNO.
- Création et conservation de plus d'emplois aux TNO.
- Augmentation des ressources financières mises à disposition de Prospérité TNO.

2

Objectif n° 2 : Prospérité TNO bâtit un écosystème de soutien non financier aux entreprises, en utilisant des mesures d'aide ciblées pour combler les lacunes.

- Les propriétaires d'entreprises possèdent une base solide de connaissances et de compétences commerciales essentielles, tout en continuant de se perfectionner dans des domaines spécialisés.
- Les entrepreneurs adoptent de nouvelles technologies et de nouveaux outils pour faire progresser leur entreprise.
- Les clients sont bien informés et mieux équipés pour retenir des services professionnels.

3

Objectif n° 3 : Prospérité TNO promeut la sensibilisation et l'accessibilité grâce à ses programmes et services.

- Les principaux intervenants, notamment les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprises, connaissent Prospérité TNO ainsi que ses programmes et services.
- Un nombre croissant de résidents contactent Prospérité TNO*.
- Un plus grand nombre de propriétaires d'entreprises accèdent aux programmes et services de Prospérité TNO*.
- La prestation des services est améliorée dans les régions.
- Un plus grand nombre d'entrepreneurs et d'entreprises autochtones ont accès aux programmes et aux services.
- Un plus grand nombre d'entrepreneurs et d'entreprises des collectivités situées à l'extérieur de Yellowknife ont accès aux programmes et aux services.

* Excepté les demandes et les initiatives liées aux urgences causées par les feux de forêt

4

Objectif n° 4 : Prospérité TNO est une organisation dynamique et axée sur l'apprentissage. Elle favorise cet état d'esprit au sein du secteur des affaires.

- Le conseil d'administration et le personnel de Prospérité TNO possède les connaissances, les compétences et l'expertise nécessaires pour offrir des programmes de haute qualité.
- Les propriétaires d'entreprise développent une base solide de connaissances et de compétences commerciales essentielles, tout en continuant de se perfectionner dans des domaines spécialisés.
- Une quantité croissante de données est collectée et analysée pour améliorer les programmes et les services, tout en optimisant l'efficacité opérationnelle.

MESURES

Mesures	Résultats 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025	Cibles 2025-2026
OBJECTIF N° 1 : Prospérité TNO propose des prêts financiers et effectue des investissements stratégiques, ce qui lui permet d'augmenter et de renforcer son portefeuille.			
Modification de la réglementation	S. O.	S. O.	Modifications apportées
Cadre régissant les examens stratégiques du portefeuille	S. O.	S. O.	Mise à l'essai du cadre
Progression concernant l'élaboration du cadre de gestion des risques	S. O.	S. O.	Expertise obtenue
Montant total de l'aide financière versée	4,7 millions \$	1,7 millions \$	4,0 millions \$
Number of businesses provided with financial support	7*	5	10
Loan-to-value (LTV) ratio (includes unsecured loans due to policy)	N/A	51 %	51 %
Percentage of non-performing/underperforming loans of total portfolio	21 %	21 %	18 %
OBJECTIF N° 2 : Prospérité TNO bâtit un écosystème de soutien non financier aux entreprises, en utilisant des mesures d'aide ciblées pour combler les lacunes.			
Nombre de séances d'apprentissage, notamment par type	37 (total)	30 (total)	32 (total) (4 spécialisations)
Nombre d'inscrits aux séances d'apprentissage, notamment par type	148	120	150
Pourcentage de nouveaux bénéficiaires de prêts participant aux séances d'apprentissage	S. O.	S. O.	10 %
Entreprises adoptant de nouvelles technologies et de nouveaux outils (nombre et montant)	26 entreprises 92 000 \$	45 entreprises 315 000 \$	77 entreprises 385 000 \$
Nombre de réunions et d'interactions avec les clients, et de réponses aux demandes	584*	700	750

* Excepté les financements, les réunions, les interactions et les réponses dans le cadre des feux de forêt et des évacuations

Mesures	Résultats 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025	Cibles 2025-2026
OBJECTIF N° 3 : Prospérité TNO promeut la sensibilisation et l'accessibilité grâce à ses programmes et services.			
Nombre de séances sur le site web	13 127	14 000	15 000
Nombre d'abonnés aux communications électroniques	588	700	750
Nombre d'abonnés aux médias sociaux	119	120	180
Nombre de demandes de participation aux programmes – total des entrepreneurs autochtones et régionaux	269 (total)**	200	250
OBJECTIF N° 4 : Prospérité TNO est une organisation dynamique et axée sur l'apprentissage. Elle favorise cet état d'esprit au sein du secteur des affaires.			
Pourcentage du personnel ayant suivi des cours de formation ou obtenu des certifications	90 %	90 %	100 %
Nombre de formations suivies par le personnel	36	34	40
Centralisation des ressources et outils d'apprentissage	S. O.	S. O.	Plateformes centrales créées
Optimisation de la collecte des données	S. O.	S. O.	Outils utilisés et tableaux de bord mis au point
Nombre de réunions du conseil d'administration	4	4 + une séance stratégique	4

* excludes ineligible applications

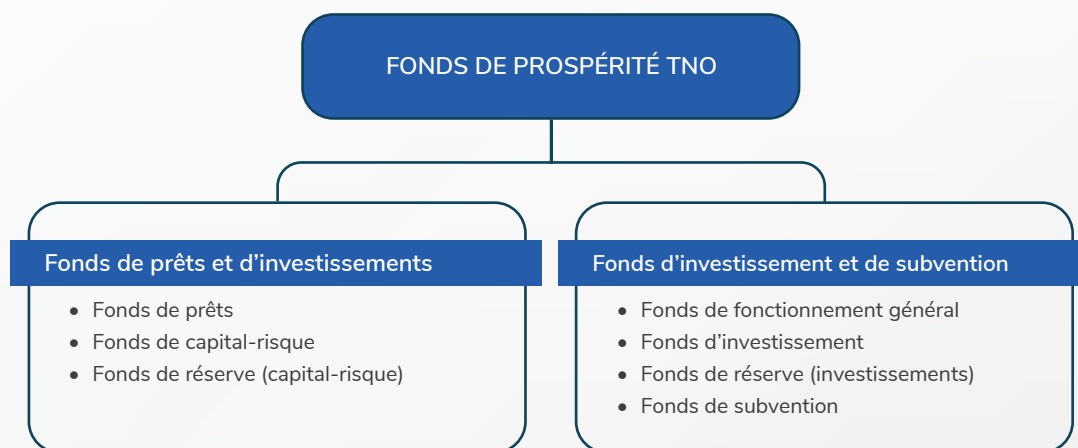
Budget 2025-2026

APERÇU DES FINANCEMENTS REÇUS

Prospérité TNO offre aux entreprises des programmes et services partiellement financés par le GTNO et le gouvernement du Canada, notamment par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor). Prospérité TNO est également en partie financée par les revenus qu'elle produit à l'interne, au moyen de ses prêts, de ses investissements et de ses filiales.



Prospérité TNO fournit ses programmes via deux principaux fonds, conformément aux dispositions de la loi applicable, à savoir le fonds de prêts et d'investissements et le fonds d'investissement et de subvention. Le fonds de prêts et d'investissements est lui-même divisé en trois fonds, tandis que le fonds d'investissement et de subvention se divise en quatre fonds.



FONDS DE PRÊTS ET D'INVESTISSEMENTS

Le Fonds de prêts et d'investissements est entretenu grâce aux remboursements que font les clients de leurs prêts, aux paiements effectués par les clients au titre du capital-risque, et aux avances de prêt du GTNO. Ce fonds a pour but de financer les entreprises dans le cadre des programmes de prêts et d'investissement.

Fonds de prêts

Ce fonds prévoit les capitaux nécessaires pour offrir des prêts aux entreprises ténoises au titre du programme de prêts.

Fonds de capital-risque

Ce fonds permet à Prospérité TNO de disposer des ressources nécessaires pour effectuer des investissements privés dans des entreprises ténoises et de constituer son fonds de réserve (capital-risque).

FONDS D'INVESTISSEMENT ET DE SUBVENTION

Le Fonds d'investissement et de subvention est alimenté au moyen d'un accord de contribution conclu avec le GTNO et de revenus d'investissements. Il prévoit les ressources nécessaires pour soutenir le programme des filiales, le programme de contributions, les services aux entreprises ainsi que le fonctionnement général.

Fonds de fonctionnement général

Ce fonds est conçu pour couvrir les frais de fonctionnement général que dépense Prospérité TNO pour offrir ses programmes et services. Une partie de ce financement provient du GTNO et de CanNor, de même que du revenu produit à l'interne. En vertu de la Loi sur Prospérité TNO, l'organisation peut allouer les excédents accumulés de trésorerie pour financer ses activités, si cela est nécessaire et après approbation du Conseil de gestion financière du GTNO.

Fonds de fonctionnement général

Ce fonds fournit les ressources nécessaires pour contribuer aux coûts de démarrage des nouvelles filiales.

Fonds d'investissement

Ce fonds prévoit les ressources nécessaires pour financer les réparations que doivent effectuer les filiales existantes.

Fonds de subvention

Ce fonds permet de fournir des subventions aux filiales et de couvrir tout type de contribution versée aux entreprises ténoises.

ANNEXES

ANNEXE 1 – BUDGET CONSOLIDÉ (en milliers de \$)

Exercice financier se terminant le 31 mars 2026

	Budget réel	Budget	Budget révisé	Budget
Exercice financier	2024	2025	2025	2026

Recettes

Gouvernement du Canada	292	585	585	245
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	2 722	2 801	2 301	2 048
Intérêts sur les prêts en cours	2 543	2 510	2 510	2 185
Ventes et autres revenus	581	899	899	1 112
Intérêts sur la trésorerie regroupée	937	901	901	652
	7 075	7 696	7 196	6 242

Dépenses

Publicité et promotion	13	87	87	36
Amortissement	11	20	20	12
Mise hors service d'immobilisations	12	13	13	2
Créances douteuses	(10)	7	7	4
Frais bancaires et intérêts	25	29	29	23
Conseil	33	92	92	66
Centre de services aux entreprises	240	275	275	256
Salaires et avantages sociaux	2 791	2 846	2 846	2 851
Informatique et communications	139	138	138	141
Contributions (FCPAAN, PCAN et CanNor)	893	563	563	380
Coût des biens vendus	731	704	704	785
Assurance	32	30	30	31
Charge d'intérêts et coût de la réduction des taux d'intérêt	979	1 467	1 467	800
Frais de bureau et généraux	73	88	88	60
Provision pour prêts douteux (recouvrés) (net)	(293)	510	510	250
Honoraires professionnels	313	448	448	400
Loyer	202	187	187	207
Réparations et maintenance	16	46	46	16
Déplacements	15	81	81	90
Formation et ateliers	18	86	86	54
Services publics	43	57	57	22
	6 276	7 774	7 774	6 486

Excédent (déficit) de fonctionnement pour l'exercice

799	(78)	(578)	(244)
-----	------	-------	-------

ANNEXE 2 – SOLDES DE TRÉSORERIE PRÉVUS POUR LES FONDS (en milliers de \$)

Exercice financier se terminant le 31 mars 2026

	*Solde d'ouverture	Solde de clôture prévu	Rentrées de trésorerie (budget)	Transferts	Sorties de trésorerie (budget)	Solde de clôture
Fonds	2024	2025	2026	2026	2026	2026
Fonds de prêts et d'investissement						
Fonds de prêts	6 240	4 896	8 385	(4 400)	(6 800)	2 081
Fonds de capital-risque	1 193	993	-	4 400	(4 400)	993
Fonds de réserve (capital-risque)	758	778	100	-	-	878
	8 191	6 667	8 485	-	(11 200)	3 952
Fonds d'investissement et de subvention						
Trésorerie détenue par la Société pour le fonctionnement	6 241	5 084	1 967	(445)	(3 004)	3 602
Trésorerie détenue par les filiales	1 648	1 025	1 165	-	(1 472)	718
Fonds d'investissement	873	873	-	-	-	873
Fonds de réserve (investissements)	147	147	-	-	-	147
Fonds de subvention	327	332	-	445	(445)	332
	9 236	7 461	3 132	-	(4 921)	5 672
Total	17 427	14 128	11 617	-	(16 121)	9 624

* Selon les états financiers consolidés vérifiés

Notes :



PROSPÉRITÉTNO

Prospérité TNO

5009, 50e Avenue, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9

Téléphone : 867-767-9075 | Sans frais : 1-800-661-0599 | Télécopieur : 867-765-0652

INFO@PROSPERNWT.CA | PROSPERITETNO.CA